

Déclaration Liminaire

Conseil Départemental de l'Action Sociale

de la Somme du 24 juin 2025

Monsieur le Président du Conseil Départemental de l'Action Sociale,

Nous, la CGT Finances, tenons par la présente à exprimer notre vive préoccupation et notre ferme opposition concernant la décision de confier la protection sociale complémentaire (PSC) des agents en activité et des retraités à la société ALAN.

Cette décision, prise par notre ministère, nous inquiète profondément. ALAN n'est pas une mutuelle, mais une nouvelle start-up dont la situation financière semble incertaine et dont le modèle est axé sur la spéculation. De plus, ce choix pose de graves questions en termes de conservation des données, un marché que nous qualifions de "juteux".

L'objectif mercantile d'ALAN de "mettre la main sur la protection sociale complémentaire de la fonction publique ne trompe personne". Pour nous, il s'agit clairement d'une attaque contre le mouvement mutualiste et l'économie sociale et solidaire.

Dès le début, la CGT Finances a dénoncé la nature même de cette start-up et émis les plus grands doutes sur la sincérité de la méthode ayant abouti à ce choix, notamment en raison d'une "proximité avec de plus hauts dirigeants".

Nous mettons et mettrons tout en œuvre pour faire échec à cette décision que nous jugeons irresponsable et scandaleuse. Nous menons et continuerons de mener des actions d'interpellation politique, des recours juridiques, et organiserons des rassemblements. Une pétition, qui atteint déjà plus de 10 000 signatures, témoigne de l'ampleur de la mobilisation contre ce projet. Nous invitons d'ailleurs celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait à la signer

Cette mobilisation est d'autant plus légitime que le choix d'ALAN par Bercy a été effectué de manière unilatérale. Notre mutuelle historique, la MGEFI, a déposé un recours précontractuel, mais celui-ci a été rejeté par le juge administratif qui ne s'est pas prononcé sur le fond, se déclarant incompétent à ce stade de la procédure. La CGT soutient pleinement cette démarche initiale de la MGEFI, qui vise à défendre les intérêts des agents et à préserver les valeurs mutualistes de solidarité et de proximité, valeurs qu'ALAN ne peut incarner. Il est inacceptable que le ministère fasse un choix que nous jugeons biaisé, inique et fautif.

C'est pourquoi la CGT Finances appelle tous les agents de notre ministère à rechercher l'unité la plus large possible. Il est impératif de manifester et de rendre visible par tous les moyens possibles – banderoles, affiches, médias, élus – notre refus catégorique de voir nos cotisations servir les intérêts de spéculateurs financiers.

Au-delà de cette question cruciale de la PSC, la CGT Finances rappelle la nécessité d'une revalorisation de la valeur faciale des tickets restaurants, un soutien indispensable pour le pouvoir d'achat quotidien des agents et continue de dénoncer la réduction des marges de manœuvres dans la détermination des actions locales en raison de l'insuffisance du budget alloué et de la passation aveugle et infondée de marchés publics régionaux au nom d'économies budgétaires inexistantes.

Nous réaffirmons notre engagement pour une protection sociale solidaire, loin des logiques de marché et de profit, et pour des moyens accrus au service des agents.

